

**Communiqué de presse d'Hors la rue**

**27 août 2010**

**Roms : derrière les effets d'annonce, les enfants ...**

L'association Hors La Rue reconnue pour ses compétences sur le sujet des mineurs étrangers isolés dénonce la politique gouvernementale menée contre les roms et plus particulièrement ses effets sur les enfants.

Nous dénombrons environ 7000 enfants roms sur le territoire français, dont la situation sanitaire, sociale et scolaire est depuis longtemps préoccupante.

La stigmatisation et le harcèlement de la communauté rom qui font suite aux déclarations estivales du Président de la République est dévastatrice pour de nombreux enfants que nous accueillons dans notre centre de Montreuil : la peur, aux effets psychologiques importants, pousse ces mineurs isolés à se cacher et à interrompre pour certains leur démarche de réintégration dans le droit commun.

Pour Hors La Rue, toute politique ayant de tels effets sur la situation d'enfants, ressortissants européens de surcroît, est inacceptable. La convention internationale des droits de l'enfant, dont la France est signataire, stipule dans son article 3 qu'en toutes circonstances l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale, quelle que soit sa nationalité. Des préoccupations politiciennes ont bafoué ce principe.

Enfin, l'association tient à rappeler que la France s'apprête à ratifier le 7 octobre prochain des accords franco-roumains qui rendront encore plus aisées les expulsions de mineurs roumains du territoire français. Pour l'association, ces accords aboutiront à un traitement purement administratif de situations qui réclament pourtant une étude approfondie et reviendront à ignorer la protection dont doit faire l'objet tout enfant qui se trouve sur le territoire français. Ces accords sont enfin un élément supplémentaire qui accrédite l'idée que les roms demeurent considérés comme une seconde classe de citoyens européens.

Le Premier Ministre François Fillon ayant déclaré vouloir se pencher sur la situation des enfants roms, l'association tient à la disposition de quiconque en fera la demande de nombreux documents relatifs à la question de la protection des enfants roms et à l'évolution des cadres juridiques français et européens.

**Contact Presse :**

**Alexandre LE CLEVE - 01 41 58 14 65**